



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT,
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GÉ  **RISQUES**

Tour d'horizon et perspectives

Gestion de crise – Données en crise

La gestion de la donnée au fil de la crise

Aix-en-Provence | Amphithéâtre des 13 vents

Journée d'échanges organisée par le Cerema «Méditerranée»



Nicolas Bonnin
Mission Numérique

Direction générale de la
Prévention des risques

Le site de l'État sur la connaissance, la prévention et la résilience face aux risques

Particulier ▾

Collectivité ▾

Expert ▾

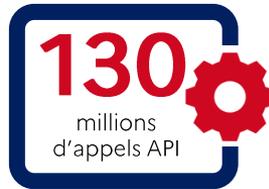
Connaître les risques près de chez moi

Veuillez renseigner votre adresse

Adresse, code postal, nom de commune

🔍 Accéder à mes risques

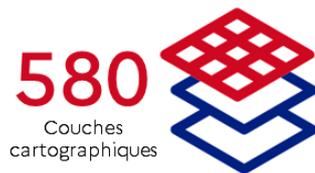
Audience



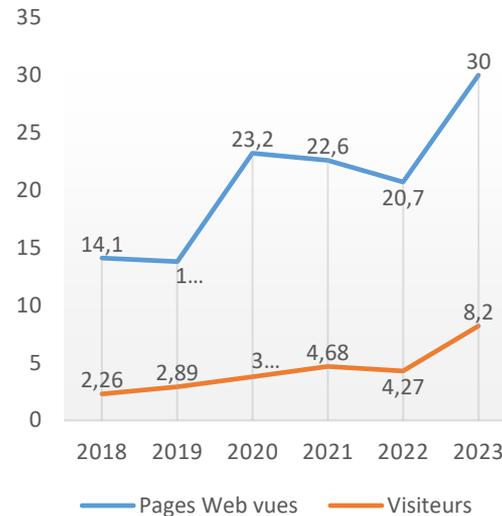
Services



Données



Audience générale (en millions)





Inondation



Submersion marine



Cavité souterraine



Mouvement de terrain



Retrait
Gonflement des argiles



Tempête



Cyclone



Avalanche



Feu de forêt



Sécheresse



Séisme



Volcanisme



Radon



Risques glaciaires
(prochainement)



Retrait du trait de côte

24

aléas et phénomènes naturels ou anthropiques



Nucléaire



Accident industriel



Rejet industriel polluant



Pollution industrielle des sols



Canalisation de matières dangereuses



Transport de marchandises dangereuses



Risques miniers



Rupture de barrage



Bruits aéroport

3

Univers



Les particuliers



Les collectivités



Les experts

(Professionnels de l'immobilier, analyste risques, expert techniques,...)

georisques.gouv.fr





Il est encore un peu tôt pour lever le rideau

Le Plan de Prévention des Risques s'inscrit dans une politique globale de prévention des risques dont il est **l'un des outils privilégié**.

L'objet du Plan de Prévention des Risques (PPR) est de **délimiter** les zones exposées directement ou indirectement à un risque et d'y **réglementer** l'utilisation des sols. Cette réglementation va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions.

Il peut concerner les risques **naturels, technologiques et miniers**.

C'est un **document d'urbanisme**.

Il équivaut à une **servitude d'utilité publique qui s'impose à tous**

Le Plan de Prévention des Risques comprend :

- **De nombreuses cartographies sur :**
 - les enjeux
 - Les aléas
 - Le périmètre globale de la SUP
 - **Le zonage réglementaire**
(qui est donc le périmètre détaillé)
- **Le règlement :**
 - Qui détaille **pour chaque zone** : les mesures d'interdiction et les prescriptions ; les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde
- Les éléments administratifs :
 - Tels que les arrêtés de prescription

Création d'un commun numérique pour les données des PPR

Rassemblant et liant les données SIG, GASPARD et les PDF des actes

Accessible à tous

Recenser et collecter des données exhaustives

Collecter toutes les couches disponibles des PPR au format vectoriel, les données SIG (notamment les zonages réglementaires) seront homogénéisées. Les différentes couches pourront servir à des fins d'analyse automatisées.

Faciliter l'adoption d'un nouveau standard

Rendre à chaque département les données SIG « corrigées » qui seront prêtes pour le **passage au nouveau géostandard** risques CNIG. Cela permettra d'accélérer sa diffusion et son adoption

« Dites le nous une fois » pour les agents publics

Une donnée **FAIR***, **complète et nationale** afin d'éviter aux agents de fournir plusieurs fois leurs données dans les systèmes. En cas de besoin, il ne sera plus nécessaire de chercher les données sur toutes les préfectures pour corriger les mises à jour.

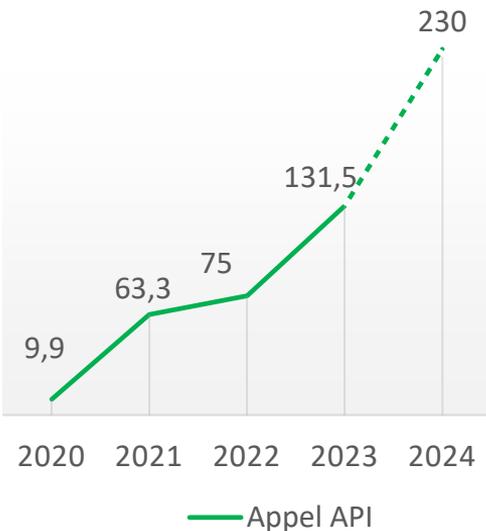
Une correction nationale, plutôt que locale

Factoriser la mise au géostandard pour les données SIG au niveau national et réduire les coûts via un marché unique

L'offre actuelle ne bouge pas

Vous pourrez toujours utiliser les API actuelles sans conditions

Appels API (en millions)



Accéder à la nouvelle offre

L'inscription annuelle (gratuite) sera obligatoire avec l'approbation des conditions d'utilisation.

Elle nous permettra de mieux comprendre vos besoins et de pouvoir communiquer avec vous.

Elles seront basées sur :
la norme OPEN API 3.0.
les 16 recommandations de API.gouv.fr

Toutes les API actuelles seront actualisée et nous les étendrons à de nouvelles données

Les nouvelles API

Comprendront dès que cela est possible :

- La mise à jour différentielle pour réduire les volumes demandés
- Une interrogation géographique poussée et standardisée
Ville, point **et** rayon
Adresse en texte et rayon
Parcelle cadastrale
Polygone (WKT)
- Pour les Risques technos (et pas que ICPE) :
Nom S3IC, SIRET ou SIREN,
code APE, rubrique....
- L'accès aux informations basiques ou étendues (avec les liens vers les PJ par exemple).
- ...

- Les zonages, le règlement des PPR dans Géorisques et l'errIAL
- Le rapport des risques « réellement » à la parcelle
- Nos règles de gestion publiées
- Les données GIDAF
- Les données des ICPE à déclaration
- Un commun numérique des entreprises liant (Infosol, GUN, GIDAF, IREP, Track Déchet, ...)
- Une liaison avec Vigicrue pour faciliter l'abonnement quand on est dans une zone concernée
- L'intégration des évènements de la JNR proche de chez soi
- L'automatisation du DICRIM
- L'enregistrement des utilisateurs réguliers
- ...

Pour les particuliers

Garder obstinément en tête le but : être lu et compris.

Ne pas écrire.... « *Les nappes phréatiques affleurantes peuvent avoir une cinétique lente... »*

Ni :
« *Conformément à l'article 232-12 alinéa 8, du code de l'environnement, l'usager doit se conformer à la réglementation en vigueur »*

Et pour autant, apporter une information fiable et juste.

Savoir être humble

L'attente utilisateur est forte et précise : savoir s'ils sont ou non concernés par un risque et, même, si possible que l'on puisse le noter, le quantifier.

Il faut réussir à concilier l'incertitude lié à l'aléa et à une connaissance parcellaire des zones avec les attentes des utilisateurs



Être ressource pour les experts

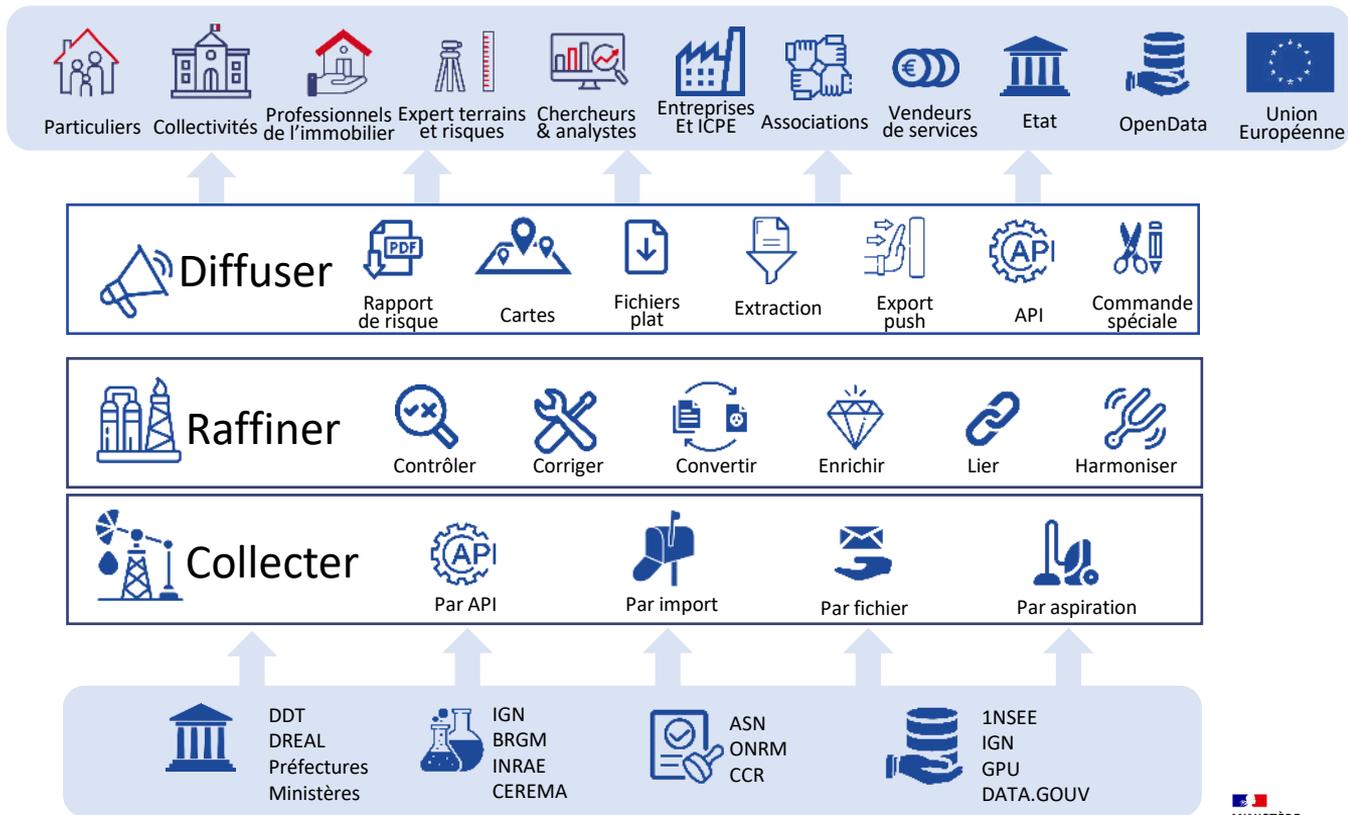
Les experts ont des demandes extrêmement variées en fonction de leurs activités.

Nous avons choisi de travailler sur 3 axes :

- **Créer un dossier faisant référence** sur chaque risque, avec des liens vers les autres sites experts sur ces risques
- **permettre à chacun d'aller voir nos données**, de façon simple, même sans connaissances informatiques, et de les visualiser sur une carte.
- **Créer des API pour nos données**, pour que d'autres SI puissent les utiliser facilement



Nous ne produisons pas directement de donnée, mais nous collectons, mettons forme et valorisons des données de plus de 130 fournisseurs (dont 100 départements)



Prévention

Prévision & alerte

Gestion de crise

